Le MAG 154 - COUV 1:Mise en page 1 21/02/11 11:35 Page 2

LE MAG'

Communauté urbaine DE DUNKERQUE

Armbouts-Cappel
Bourbourg
Bray-Dunes
Cappelle-la-Grande
Coudekerque-Village
Coudekerque-Branche
Craywick
Dunkerque
Fort-Mardyck
Grand-Fort-Philippe
Grande-Synthe
Gravelines
Leffrinckoucke
Loon-Plage
Saint-Georges-sur-l'Aa
Saint-Pol-sur-Mer
Téteghem
Zuydcoote

N°154 / MARS 2011

Eco-citoyens en herbe



REGARDS SUR L'AGGLOMÉRATION



Revue de presse

L'actualité de notre agglomération à travers les titres des médias.

Le Grand Large primé

C'est devant près de 1200 invités que la délégation dunkerquoise emmenée par Gracienne Damman, vice-présidente de la CUD, a reçu le 31 janvier à Paris une mention spéciale pour le prix de l'Equerre d'argent. Une prestigieuse distinction remise par le ministre de la Culture et de la communication, eu égard à la qualité et à l'originalité du projet dessiné par l'architecte Nicolas Michelin, comme l'ont rappelé de nombreux journaux à l'image de *Libération, Le Figaro, l'Express ou encore la Gazette des communes.* Pour ne citer que les principaux.

À la une du Robert

Jean Bart en couverture du célèbre dictionnaire Robert. Ce n'est pas si courant. Le Robert encyclopédique inaugure avec Dunkerque une série d'éditions exceptionnelles de son dictionnaire des noms propres. 40 pages



d'ouverture consacrées à l'histoire de la Communauté urbaine, à ses perspectives d'avenir et à ses partenaires.

Pour Claude Aloro, éditeur délégué du Robert, présent le 10 février, jour du lancement à l'Hôtel communautaire : « Dunkerque recèle des trésors ignorés qui méritent d'être mis en lumière. » Michel Delebarre, quant à lui, savourait l'honneur pour la CUD d'être à l'origine de cette série, rappelant qu'un dictionnaire « est un instrument de communication et aussi d'appropriation. »

Imprimé à 2 000 exemplaires, cette première encyclopédie est vendue par souscription publique.

BCM l'As des As

La Voix des sports, le Figaro, Basketnews, L'Equipe, Ouest-France, Sud-Ouest, l'AFP, etc… Tous ont chanté la victoire du BCM qui, le 13 février, a « conquis le 2e titre de son histoire en dominant Chalon-sur-Saône (79-71), en finale de la Semaine des As, à Pau. »

À peine le temps de célébrer l'événement et les basketteurs de Gravelines/Dunkerque s'envolaient pour Norrköping (Suède), pour le Top 16 de l'Eurochallenge et enchaînaient sur une nouvelle victoire, la quatrième en quatre matchs. Quel que soit le résultat de la rencontre face à Lisbonne (que nous ignorons au moment d'écrire ces lignes), le BCM était d'ores et déjà qualifié pour les quarts de finale.

Un Point c'est tout

Difficile de passer outre le dossier spécial « Dunkerque » accordé par *Le Point* dans son édition du 27 janvier. En 16 pages, le magazine s'immisce dans les coulisses du « style Delebarre », « une méthode forgée au fil d'un long parcours politique national et européen » avant de dévoiler les multiples facettes de Dunkerque, « cette ville devenue la troisième du département. » De « Courrier Dunkerque » à Cancun en passant par le Grand Large, le cœur d'agglo, le port, le Frac, Bourbourg et la Côte d'Opale… On y (re)découvre le portrait d'une ville dynamique où « faire la fête entre amis aide à défier l'adversité et à serrer les rangs. »

Dunkerque sur TF1

Dunkerque était l'invitée de Claire Chazal dans son 13 h du 6 février. 18 minutes consacrées au territoire dunkerquois sur TF1 ! Un zoom complet sur notre agglomération : de la reconquête des bassins au Grand Large en passant par l'activité portuaire, « la plage de Malo Bray-Dunes », la gastronomie, l'urbanisme etc. Sans oublier le carnaval. Et une phrase qui restera gravée dans les mémoires Dunkerquoises : Dunkerque sans son carnaval, c'est un peu Paris sans sa Tour Eiffel.

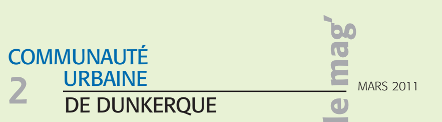


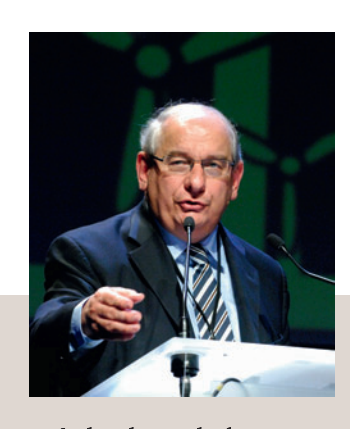
SOMMAIRE

Le Mag' Le magazine
de la Communauté urbaine de Dunkerque
anciennement « Dunkerque Littoral »

Pertuis de la Marine - BP 85530
59386 Dunkerque Cedex 1
Tél. 03 28 62 70 91
www.dunkerquegrandlittoral.org

Directeur de la publication / Directeur de la communication et des nouvelles technologies : Jean-Pierre Triquet
Rédaction : Jean-Marie Byache, Olivier Coppin. A collaboré à ce numéro : Stéphanie Abjean
Coordination : Jean-Luc Rivière
Conception graphique : R Com' Rigaux
Service PAO : Anne-Carole Baylly, Nicolas Demersseman, Michèle Keller, Myriam Louage
Photos : Christian Merlen, Jean-François Leca, Maryse Sailly
Dépôt légal : N° 154 - Mars 2011 - N° ISSN 1779-4528
Tirage : 90 000 exemplaires
Papier : 100% recyclé - fabrication française
Impression : Imprimerie Mordacq
Distribution : Médiapost





Michel Delebarre,
Ancien Ministre d'État
Député-maire de Dunkerque
Président de la Communauté urbaine

3 questions à

Le Mag' : Qu'est-ce qui caractérise le mieux le budget qui vient d'être voté par le Conseil de communauté ?

Michel Delebarre : J'apprécie à sa juste mesure le fait que le budget ait été voté à la quasi unanimité, exempt de postures politiciennes. Pour notre part, nous avons su tenir compte d'un certain nombre d'apports venus des différents groupes. Cela étant dit, la caractéristique essentielle reste la perte de dynamique fiscale qu'entraîne la suppression de la taxe professionnelle à la suite des réformes voulues par le gouvernement. La nouvelle donne qui nous est imposée aura principalement pour effet un manque de visibilité et une restriction de notre capacité à maîtriser notre fiscalité. Or, je rappelle que celle-ci est l'élément moteur d'un principe écrit dans la Constitution : la libre administration des collectivités.

Le Mag' : Pourtant, malgré votre inquiétude, la Communauté urbaine semble tenir le cap de sa politique ?

MD : Mais bien entendu ! Comment en serait-il autrement alors que les collectivités locales sont désormais le dernier rempart face à l'avalanche de mauvais coups qui s'abattent sur les grands équilibres publics ? L'austérité est bien là et il nous faut la compenser - notamment en direction des personnes démunies - par un haut niveau de prestation tant dans la vie quotidienne des habitants qu'en préparant l'agglomération de demain. Les investissements que nous poursuivons, le refus d'augmenter les taxes sur les ménages, expriment bien notre volonté politique au service du littoral et de ses habitants. C'est notre conception de l'action politique et nous ne nous y déroberons pas !

Quelle est alors votre approche sur l'évolution stratégique des politiques communautaires dans ce contexte ?

MD : Il est clair que sans une évolution radicale - à savoir la liberté pour les collectivités locales de s'administrer - on se retrouvera devant des choix qui nous obligeront à redéployer la mutualisation des services entre communes et communauté et il faut le dire, à reporter dans le temps des projets qui pourraient être amenés à voir le jour. L'étranglement de la capacité de financement des instances de proximité que nous sommes est en totale contradiction avec la prise en compte des attentes des habitants et avec le souci de l'intérêt commun qui nous anime. Cela ne peut conduire qu'à accroître les difficultés que connaît une partie de la population de ce territoire. Tout le contraire de la politique de solidarité que nous prônons.



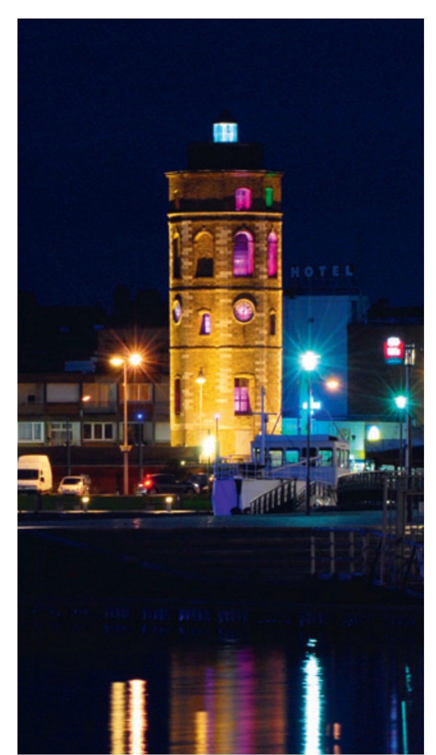
❷

Ces phares qui éclairent

Un coup de chapeau aux marins. En novembre dernier, après un travail d'inventaire ayant identifié les phares qui présentent le plus grand intérêt patrimonial, le ministère de la Culture a décidé de classer quatorze de ces édifices remarquables au titre des monuments historiques. Quatorze sur les quelque cent cinquante phares maritimes que compte la France sur ses côtes et qui, en ce domaine, en fait l'une des nations les plus éclairées au monde.

Parmi les élus, neuf sont bretons, un autre est normand, un autre encore est corse et trois d'entre eux appartiennent au littoral de notre région Nord-Pas-de-Calais : le phare du Risban à Dunkerque, le phare de Calais et celui de la Conche au Touquet.

Cette mesure de protection se révèle particulièrement opportune, à l'heure où leur disparition semble programmée, au grand regret des marins, au profit des guidages satellites. Pourtant, si les phares pouvaient parler ils nous raconteraient combien, au fil des siècles, leur présence a évité nombre de drames et sauvé des milliers de vies. Car depuis que l'homme navigue sur la mer il n'a eu de cesse d'accroître sa sécurité et dut très vite établir une signalisation appropriée dont les premières applications apparurent dès l'Antiquité. Les phares ont une mémoire et sont autant de vestiges qui éclairent l'Histoire.



❶

Fanaux et phares

Ainsi le fanal, encore appelé « tour à feu » était en usage dès les temps les plus reculés puisque sa présence est attestée en mer Egée dès le IX[e] siècle avant notre ère. Puis, la célèbre tour de l'île de Pharos, construite au début du IIIe siècle avant Jésus-Christ près d'Alexandrie donna son nom à toutes les constructions servant à cet usage. Plus proche de nous, un édifice de ce type, encore visible en 1644, fut érigé en l'an 40 à Boulogne-sur-Mer par Caius Caligula et avait son pendant à Douvres.

Tant il est vrai qu'en mer, le plus grand danger, c'est la terre, l'usage de feux allumés au sommet de tours se généralisa avec l'essor de la grande navigation maritime et, dès 1548, deux « vierboete » (tours à feu) étaient entretenues de part et d'autre du chenal de Dunkerque. A partir de 1645, on y brûla des chandelles à la place des joncs et roseaux. Puis, vers la fin du XVII[e] siècle, l'un d'eux s'effondra et le fanal fut transporté, en 1683, sur le Fort Risban, imaginé par Vauban pour la défense du port et de la rade. Il y resta jusqu'à la destruction de cet ouvrage défensif en 1714, imposée par les dispositions du funeste traité d'Utrecht. En octobre 1819, un fanal fut allumé toutes les nuits au bout de l'estacade, mais ce signal, le seul entre les phares d'Ostende et de Calais, fut très vite reconnu insuffisant.

Enfin, en 1824, un feu lenticulaire fixe de soixante centimètres de diamètre fut installé sur la tour du Leughenaer, rehaussée d'un étage pour ce nouvel usage. Ce phare de troisième catégorie fonctionna du 1er février 1825 au 1[er] mai 1843, date de la mise en service du nouveau phare de première catégorie. Il fut rallumé le 1[er] janvier 1845 à la demande des marins locaux et sa lanterne, dotée d'un nouvel appareil optique en 1908, s'éteignit définitivement le 31 décembre 1963.

Le phare du Risban

En 1806, au crépuscule du Siècle des Lumières, le service des Phares et Balises était créé par Napoléon et, en 1825, était lancée la première campagne d'éclairage des côtes de France dont les phares de Gravelines, de Dunkerque et de Calais sont les héritiers. Le phare de Dunkerque ou du Risban, puisqu'il fut édifié sur le site de l'ancien fort, fait donc partie des tout premiers phares érigés selon le plan de signalisation maritime français conçu par le capitaine de Rossel et Augustin Fresnel. Elevé à partir de 1838, ce phare le plus

1548 : deux fanaux signalent le chenal d'accès au port
1683 : un feu sur le Fort Risban
1825 : le Leughenaer devient phare
1837 : construction du phare de Gravelines
1843 : mise en service du phare du Risban
1939 : allumage du feu de Saint-Pol (jetée Ouest)



❸

l'Histoire

septentrional de France, situé au cœur de l'univers portuaire, est une construction en briques, cylindrique de 3,90 m de diamètre, qui culmine à soixante-trois mètres. C'est le plus haut de France dans sa catégorie. En 1885, il fait partie des premiers feux électrifiés au moyen d'une lampe à arc actionnée par des magnéto-génératrices. Avant son électrification, on utilisa successivement pour combustibles de l'huile végétale puis en 1875 de l'huile minérale. Les travaux entrepris en 1883 pour l'installation de l'éclairage et du bâtiment annexe pour les machines et le logement des conducteurs sont dus à l'ingénieur Lyriaud des Vergnes. Sérieusement endommagé durant la Seconde Guerre mondiale, il bénéficia d'importants travaux de réparation programmés dès 1946. Automatisé depuis 1985, il a été restauré en 1992. D'une portée de 48 km, il émet deux éclats toutes les dix secondes.

Le feu de Saint-Pol

Construit en 1937-1938, sur les plans de l'architecte Gustave Umbdenstock, cet édifice est le seul « phare » Art déco de l'hexagone. Très sévèrement dégradé durant la Seconde Guerre mondiale après avoir été transformé par l'occupant en poste d'observation fortifié, il fut restauré à l'identique en 1954. Automatisé en 1978, puis menacé de disparition pour être remplacé par une structure métallique, il est finalement classé monument historique en décembre 1999, grâce à l'intervention de association de défense du patrimoine « Myosotis ».

Le phare de Gravelines

Elevé en 1837-1838 après bien des débats relatifs à son utilité, le phare de Gravelines, implanté sur le front de mer du hameau de Petit-Fort-Philippe, a été allumé en 1843. D'une hauteur de 29 mètres, il avait une portée de 26 milles. A l'issue de sa restauration en 1932, il se para d'une spirale blanche et noire qui lui valut le surnom de « Black and White ». Mutilé lors de la Seconde Guerre mondiale, il est restauré en 1949 et reste en activité jusqu'en 1985 puis devient propriété communale en 2004. Il vient d'être classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Patrick Oddone.



❹

❶ Le Leughenaer fut phare de 1825 à 1843 puis feu de 1845 à 1963. Se trouvant dans l'axe du chenal, il sert aujourd'hui d'amer.

❷ Le feu de Saint-Pol ou de la jetée Ouest, d'une hauteur de 36 mètres avait une portée de 15 milles.

❸ Le phare de Gravelines offre, de son sommet, une vue imprenable sur l'embouchure de l'Aa et la cité fortifiée par Vauban.

❹ Le phare de Dunkerque, bâti sur les ruines du fort Risban, est le seul feu de premier ordre, avec celui de Calais, à être établi dans un port, non loin du centre-ville.

Logement adapté, logement aidé

Les subventions pour l'adaptation des logements concernent à la fois le handicap et le vieillissement.



59 logements ont été aidés par la CUD en 2010 (48 en 2009) pour un total de 94 237 € de subventions. Et cela sur 13 communes du territoire communautaire.

La délibération adoptée par le conseil de Communauté le 16 décembre met les deux régimes d'aides, de la CUD et de l'agence nationale de l'habitat (ANAH), à niveau. Ce qui est d'autant plus cohérent que depuis la délégation de compétence des aides à la pierre, c'est la Communauté urbaine qui instruit tous les dossiers indistinctement.

Principal changement pour l'aide communautaire, l'introduction d'un critère d'âge : « les taux de subvention sont majorés pour les personnes dont l'adaptation du logement est devenue nécessaire en raison de pathologies handicapantes dues à la vieillesse. » Le vieillissement de la population est un trait de notre société. Cette majoration peut varier de 15% à 20%, et l'autre critère est bien sûr celui du niveau de revenus financiers. De ce fait, le montant maximum de l'aide communautaire peut atteindre 4 000 €. Elle s'adresse aux propriétaires occupant leur logement, ou aux locataires du parc social ou privé. Le dossier doit être constitué avec l'appui d'un opérateur agréé et il faut, cela va sans dire, que les travaux soient effectués par une entreprise.

Quels sont les travaux dits d'accessibilité ? Ils peuvent concerner les parties communes (élargissement de couloirs, pose de mains courantes, modification de boîtes à lettres, systèmes de commandes, par exemple), ou bien évidemment le logement proprement dit (élargissement de portes, monte-personnes, modification de salle de bain, alerte à distance, mains courantes, revêtement de sol…). Dans la majorité des cas, les dossiers aidés par la CUD en 2010 concernaient des travaux légers ou moyens. Et, pour 14%, des chantiers plus lourds, comme l'aménagement d'une nouvelle pièce au rez-de-chaussée.

Renseignements à la Communauté urbaine au 03 28 23 69 44.



Marthe Henry (avec sa petite-fille Géraldine),
habitante de Malo-les-Bains

« Les aides de la CUD et de l'ANAH, dont nous avons monté le dossier avec le concours de l'APAHM, ont permis de faire les travaux devenus nécessaires du fait de la diminution de mon état physique : assise, antidérapant, barre d'appui, etc, dans la douche et les toilettes. »

ET EAU - ÉNERGIE

CHANTIER • Dunkerque

Au quartier du Jeu de Mail


> Le projet a été dessiné par l'architecte Jean-Luc Roussel.

Un nouveau chantier vient d'être lancé par Partenord Habitat du côté du Jeu de Mail. Situé rue des Passerelles, il se traduira par la construction de vingt logements locatifs (10 maisons et 10 appartements) à Très Haute Performance Energétique (THPE). Financé par la CUD à hauteur de 60 000 €, l'ensemble devrait être livré au 1er trimestre 2012.

RÉHABILITATION • Saint-Pol-sur-Mer

Seconde vie pour six logements


> L'immeuble, datant des années 1950, sera entièrement rénové.

Engagée en octobre par la Maison Flamande, la restructuration de l'immeuble situé à l'angle de la rue Trystram bat son plein. Elle permettra d'héberger d'ici quelques semaines six nouveaux locataires. Les travaux de ces appartements ont été subventionnés par la CUD à hauteur de 60 000 €.

RÉNOVATION URBAINE • Dunkerque

Bientôt 40 nouveaux appartements

Menée dans le cadre du programme de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la construction des quarante appartements locatifs (quinze T2, quinze T3 et dix T4) entre la rue Albert-Sauvage et la rue St-Matthieu avance d'un bon pas. Engagé par Partenord Habitat depuis juin 2010, ce chantier rangé en catégorie Très Haute Performance Energétique (THPE) devrait être terminé au 3ème trimestre 2011. Outre ses logements, l'ensemble disposera d'un parking enterré, d'un local de danse, d'un point d'accueil et d'une surface commerciale. La CUD a doté ce projet d'habitat social d'une enveloppe de 280 000 €.


> Une vue des futurs logements dessinés par Thaddée Ruyant et Nathalie Wiel, architectes.

INFOS INFOS INFOS...

Projet

Depuis le 24 janvier à **Dunkerque-Malo-les-Bains**, les pelleteuses ont investi l'angle de l'avenue de la Mer et de la rue Verhaeren pour rejoindre la rue de Normandie. Objectif de la CUD : faire disparaître du paysage les anciens bâtiments de l'ISCID et les maisons limitrophes pour permettre la construction de 80 logements en accession et locatif (collectif, intermédiaire et individuel) dans le cadre d'un projet urbain de grande qualité environnementale. Sont en effet prévus d'ici 2014 la réalisation d'une placette à l'entrée du site (côté avenue de la Mer), d'un square végétal en cœur d'îlot et d'une voie de desserte interne. Des aménagements seront également effectués pour sécuriser l'accès à l'école.


> Les travaux de déconstruction devraient s'achever d'ici la fin du mois environ.

Appel d'urgence

Si vous rencontrez dans la rue une personne en détresse, ayez le réflexe d'appeler le 115.

POUR EN SAVOIR PLUS

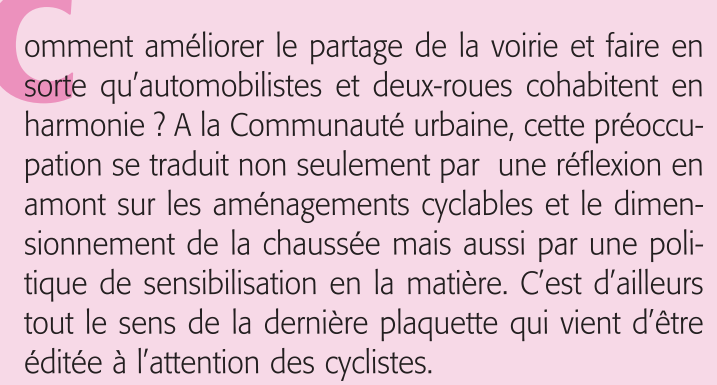
- **Cottage social des Flandres**
  16, rue Royer
  59140 Dunkerque
  Tél : 03 28 291 291
- **Habitat 62/59 Picardie**
  19, place de la Gare
  59140 Dunkerque
  Tél. 03 28 65 86 70
- **Habitat du Nord - Agence Flandre Littoral**
  2, rue Ernest Lannoy
  59430 Saint-Pol-sur-Mer
  Tél. 03 59 75 59 59
- **Partenord Habitat**
  11, place du Carré de la vieille
  59140 Dunkerque
  Tél. 08 20 00 59 59
- **La Maison Flamande**
  51, rue Poincaré
  59140 Dunkerque
  Tél. 03 28 26 75 75
- **ADIL**
  1, rue de Beaumont – 59140 Dunkerque
  Tél : 08 25 34 12 63

Circuler à vélo : mode d'emploi

Une plaquette d'information vient d'être éditée par la Communauté urbaine pour rappeler aux cyclistes les règles de bonne conduite.



Disponible à l'accueil de l'Hôtel communautaire et dans les mairies de l'agglomération, cette plaquette sera également bientôt diffusée dans les offices de tourisme.



Comment améliorer le partage de la voirie et faire en sorte qu'automobilistes et deux-roues cohabitent en harmonie ? A la Communauté urbaine, cette préoccupation se traduit non seulement par une réflexion en amont sur les aménagements cyclables et le dimensionnement de la chaussée mais aussi par une politique de sensibilisation en la matière. C'est d'ailleurs tout le sens de la dernière plaquette qui vient d'être éditée à l'attention des cyclistes.

Après une première fiche explicative consacrée au double-sens cyclable, les services compétents de la CUD ont en effet estimé qu'il était judicieux de rappeler aux intéressés les règles de conduite à tenir sur la route. A juste titre d'ailleurs, car saviez-vous par exemple que la circulation à vélo sur les trottoirs est autorisée jusqu'à l'âge de huit ans ? que pour éviter les ouvertures de portières imprévues et les accidents, il convient de rouler à un mètre des voitures en stationnement et non de serrer à droite comme le font souvent par réflexe les deux-roues ?

Des consignes de sécurité auxquelles s'ajoutent d'autres préconisations de bon sens (respect des trajectoires et/ou des distances derrière les camions, anticipations de changements de direction) et la présentation des nouveaux panneaux entrés récemment dans le giron du Code de la route. Une signalisation souvent méconnue alors même qu'elle réserve un accès privilégié aux cyclistes et piétons ; à l'instar des voies vertes, zones de rencontres, aires piétonnes ou couloirs-bus.

Grâce à cette plaquette, vous partirez à bicyclette mieux «éclairé» sur la façon de partager la route avec les autres usagers et contribuerez ainsi à nourrir ce «mieux vivre ensemble» défendu par la CUD sur notre territoire.



Damien Dekeister,
référent vélo à la Direction Départementale du Territoire et de la Mer

« Ce genre d'initiative est à faire et même à refaire ! Car il y a un réel besoin en matière de sécurité routière, notamment à l'égard des plus jeunes. La présentation des nouveaux panneaux est également une bonne chose car beaucoup ne les connaissent pas ».



> Les travaux de voirie ont débuté rue Pierre-Decock, à Bray-Dunes.

Les chantiers en cours

Placés sous maîtrise d'ouvrage communautaire, voici les travaux de voirie actuellement engagés sur l'agglomération. Donné à titre indicatif, l'échéancier peut être perturbé par les conditions météorologiques et/ou l'organisation technique des opérations.

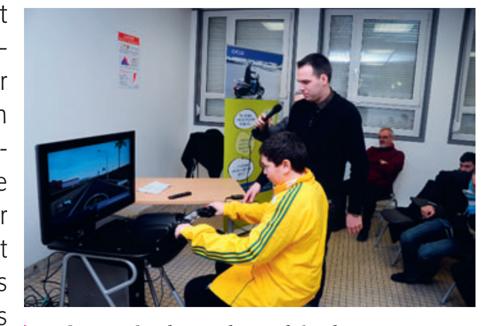
Gravelines : aménagement de trottoirs et voirie provisoire, place du Gymnase, du 21 février au 25 mars (coût : 85 000 €).
Dunkerque-Petite-Synthe : réfection de la rue Verheecke, jusqu'au 11 mars (coût : 81 300 €).
Dunkerque : réfection de l'avenue de la Libération avec aménagement de quais de bus et du carrefour rue Boileau (2ème phase) jusqu'au 1er avril (coût : 250 000 €) ; voirie définitive, quai des Corderies, jusqu'au 1er avril (coût : 320 000 €) ; aménagement de sept quais de bus, boulevard de l'Europe, jusqu'au 11 mars (coût : 608 000 €).
Coudekerque-Branche : aménagement des abords de la station d'épuration et de deux quais de bus, rue Gutenberg, du 21 février au 29 avril (coût : 205 000 €).
Dunkerque-Petite-Synthe : création de voirie, rue Achille-Pérès (site Thuyilliez-Top), du 28 février au 8 avril (coût : 101 000€).
Bray-Dunes : aménagement de la rue Pierre-Decock (1ère phase), du 7 février au 24 juin (coût : 740 000 €).

PRÉVENTION ROUTIÈRE



Un nouveau simulateur pour l'ADASARD

Soutenue par la CUD et la prévention MAIF, l'ADASARD a officiellement reçu, le 29 janvier au collège Gaspard-Malo à Dunkerque, l'appui d'un nouveau partenaire : la MACIF. Une collaboration qui, dans la foulée de la signature de convention, s'est traduite par la remise d'un nouveau simulateur de conduite pour deux-roues. A la grande satisfaction de Philippe Waghemacker, président de l'association : «Le fait de disposer d'un deuxième simulateur va nous permettre d'améliorer et renforcer encore un peu plus nos missions de prévention auprès des élèves d'écoles, collèges et lycées du Dunkerquois». La demande ne s'est d'ailleurs pas fait attendre puisque plusieurs lycées de l'agglomération l'ont déjà réservé : le lycée Fernand-Léger (31 mars), lycée de l'Europe (6 et 7 avril) et lycée Guy-Debeire (11 et 12 avril).
Plus sur www.adasard.fr



> Grâce au simulateur de conduite, les dangers de la route sont mieux appréhendés.

INFOS INFOS INFOS...

Fin des travaux

Loon-Plage : chemin de Mardyck/chemin du Port du canal.
Grande-Synthe : Courghain (abords du lotissement "Foncière") ; rue du Comte de Flandre (plateau surélevé).
Cappelle-la-Grande : avenue du Général de Gaulle et rue des Sept planètes (quais de bus).
Dunkerque-Petite-Synthe : rue Alexis-Carrel (collecte des déchets).
Dunkerque : place de la Victoire (aménagement paysager).
Dunkerque-Malo-les-Bains : boulevard de l'Europe (quais de bus).



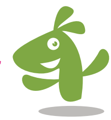
> Nouveau décor pour la place de la Victoire à Dunkerque.

Projets

Grand-Fort-Philippe : réfection de la rue du Maréchal Foch, du 21 mars au 6 mai.
Grande-Synthe : réfection de la rue Dunant, du 4 avril au 1er juillet.
Saint-Pol-sur-Mer : aménagement de six quais de bus et d'équipements de sécurité, rue de la République, du 7 mars au 10 juin.
Armbouts-Cappel : réfection de la rue de la Commune (2ème phase) du 14 mars au 29 avril.
Cappelle-la-Grande : réfection de la rue du Papeveld (2ème phase), du 21 mars au 13 mai.
Coudekerque-Branche : réfection de la rue des Lilas, du 7 au 18 mars.

Le conseil de Durablus

«Pensez à vérifier régulièrement l'état de votre véhicule. Si ce dernier est mal entretenu, cela peut engendrer une surconsommation de carburant jusqu'à 25%».



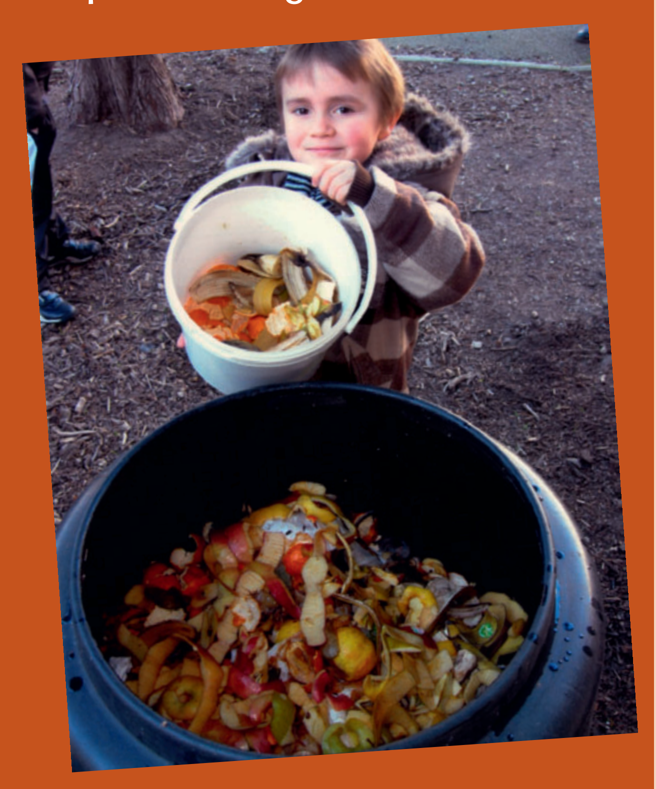
POUR EN SAVOIR PLUS

Transport
Services à la demande
N° Illico : 0800 175 177
DK'Bus Marine - Agence commerciale
12, place de la Gare - 59140 Dunkerque
Tél. 03 28 59 00 78
www.dkbus.com

Voirie
Direction des Infrastructures
Quai de Goole - 59140 Dunkerque
Tél : 03 28 62 70 34

Bac vert et composteur

Le tri des déchets organiques contribue fortement à réduire notre production globale de déchets.



Les prochaines formations de guide composteur (quatre jours) se dérouleront au CPIE de Zuydcoote les 17, 18, 24 et 25 mars. Information et inscription : Anne-Marie Bortier - CPIE Flandre Maritime - tél. 03 28 26 86 76 ou contact@cpieflandremaritime.fr

À quoi sert le bac vert ? À bien plus qu'on ne le pense. En tous cas, tordons le cou à une idée reçue : la Verte n'est pas le réceptacle unique des déchets d'élagage et de tonte de pelouse. Tout au plus accueille-t-elle les petits déchets de jardin, mais surtout les déchets de cuisine (épluchures, marc de café, sachets de thé, restes de viande, coquilles d'œufs…) et tous les autres déchets organiques : cartons gras, mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout (voir page ci-contre). Les déchets de la poubelle verte sont ensuite amenés au centre de valorisation organique (CVO) qui produit un compost destiné à l'agriculture.

Donc, d'une façon ou de l'autre, bac vert ou composteur, tout revient au compostage. Un procédé naturel qui permet aux matières organiques de se décomposer sous l'action d'organismes vivants (bactéries, champignons microscopiques, collemboles, acariens, vers, cloportes, etc.) En faisant du compost, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an. C'est une solution simple, économique et écologique qui permet non seulement de fertiliser gratuitement son jardin, mais aussi de limiter ses déplacements en déchèterie. Pour cela, la CUD développe une vaste campagne de dotation en composteurs individuels, mais aussi d'information et de formation de guide composteur en lien avec le CPIE Flandre maritime.

On peut demander à disposer d'un composteur même si l'on a déjà une poubelle verte, ou même si l'on réside dans un secteur qui n'a pas le bac vert. Il suffit simplement de participer à l'une des permanences organisées dans les différentes communes, dont nous publions régulièrement le planning.



Sébastien Picault,
guide composteur, habitant de Gravelines

« En participant à l'opération familles témoins j'ai compris que le compostage est le plus gros poste de réduction des déchets ménagers. L'an dernier, j'ai donc suivi la formation de guide composteur. Très complète, à la fois théorique et pratique, elle fait bien progresser. Depuis 2008, j'en suis déjà à ma 3e récolte de compost. »

DISTINCTIONS ●Agglo

Une pluie de trophées éco-citoyens



« Bravo à vous qui faîtes avancer les choses en matière de tri et de réduction des déchets », lançait le vice-président, Roméo Ragazzo, aux éco-citoyens réunis le 16 février pour une cérémonie de remise de trophées. Devenez nos ambassadeurs ». Des ambassadeurs en l'occurrence assez nombreux pour remplir le hall d'honneur de la CUD ce soir-là. Furent donc distingués successivement :

Catégorie écoles :
L'école maternelle Chabrier de Grande-Synthe pour les actions menées en faveur du tri sélectif. L'école maternelle du Parc de Dunkerque-Malo pour les actions menées en faveur du compostage et du tri des déchets. L'école Brassens de Coudekerque-Branche pour les actions menées en faveur du compostage. L'école Sainte Claire d'Assise de Dunkerque pour la sensibilisation au recyclage et au tri des déchets.

Catégorie collèges :
Le collège Boris-Vian de Coudekerque-Branche pour les diverses actions menées en faveur du tri sélectif

Catégorie conseils municipaux des enfants et des jeunes :
Le conseil municipal d'enfants de Dunkerque Sud pour la communication en faveur des gestes Eco-Citoyens. Le conseil Municipal des Jeunes de Dunkerque-St Pol-sur-Mer pour les actions menées en faveur du tri des déchets.

Catégorie associations :
Côté Quartier, de Grande-Synthe, pour la sensibilisation des habitants et la mise en place d'un forum du développement durable. L'association de Défense de l'Environnement du Littoral Est (ADELE) pour sa participation aux actions en matière de réduction des déchets.

Catégorie bailleurs sociaux :
Partenord Habitat pour la sensibilisation des locataires au tri sélectif et au compostage. Habitat du Nord pour la mise en place du réseau des correspondants d'entrées d'immeubles.

Catégorie partenaires industriels :
ECOPAL et Garage Dunes Auto pour les actions menées auprès des entreprises en faveur du tri sélectif.

Catégorie commerces sédentaires :
Monoprix Dunkerque pour sa participation à l'ensemble des actions en matière de réduction des déchets. Garage Citröen Bourbourg pour ses initiatives de sensibilisation au tri des déchets.

Catégorie commerces non sédentaires :
Dominique Tahon représentant des marchés du Dunkerquois pour son engagement permanent en faveur de la réduction des déchets sur les marchés.

Enfin, ce sont les 24 « bons trieurs au quotidien » et les 37 lauréats du jeu-concours « Ai-je le bon geste ? » qui ont été distingués. Des lauréats parmi lesquels le tirage au sort a désigné l'heureuse gagnante du vélo pliable (Sabrina Debreu, de Coudekerque-Branche), ceux d'un pull polaire (du 2e au 5e prix) et d'un ensemble cuisine (du 6e au 37e prix).

INFOS INFOS INFOS...

Les trucs du tri

Dans la Verte ...







Dotation en composteurs

Pour favoriser le compostage, la Communauté urbaine a mis en place un vaste programme de dotations de composteurs, accompagné par une campagne d'information des habitants.
La prochaine a lieu à **Coudekerque-Branche**. Elle débute par une conférence publique le jeudi 10 mars à 18h30, salle Desrousseaux, Place de la Convention. Suivie de permanences d'information à l'hôtel de ville, place de la République, les mardis 15, 22 et 29 mars (10h à 12h30 et 14h à 18h). Ainsi que les 1er, 5, 7, 9 12 et 13 avril.
Par ailleurs, une conférence donnée par la biologiste **Edith Smeesters est proposée le 25 mars à l'Hôtel communautaire.**

N'OUBLIEZ PAS !

Les déchets de la Bleue doivent être jetés en vrac, pas en sac.

Un problème ou une question concernant le tri ou la collecte des déchets (ramassage, bacs de collecte, déchèteries) ? Appelez le numéro vert…

Numéro Vert 08 00 22 45 57 APPEL GRATUIT

Les déchèteries

Les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30. Dimanches et jours fériés : de 8 h 30 à 12 h15.



L'eau et l'urbanisation : défi du 21ème siècle ?

La CUD et ses partenaires organisent, du 14 au 26 mars, plusieurs animations pédagogiques dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau.



> Les enfants découvriront, à cette occasion, comment les agents de la CUD interviennent sur le réseau d'assainissement.

Près de 3,3 milliards d'êtres humains vivent dans les villes. Et l'étalement urbain ne cesse de progresser à l'échelle de la planète. Du coup se pose une question : comment répondre aux besoins d'infrastructures des régions les plus pauvres ? Tant pour l'acheminement de l'eau potable que pour son traitement.

Ce problème, dressé par l'UNESCO, servira de fil conducteur à la Journée mondiale de l'eau le 22 mars pour rappeler à chacun que l'accès à l'eau ne va pas de soi dans certaines régions de la planète. Un événement auquel participera la CUD (notamment le service assainissement, l'équipe d'animation de la Maison 3d et celle du PLUS) et ses partenaires (Lyonnaise des Eaux, SMAERD, Maison de l'environnement) en organisant du 14 au 26 mars tout une série d'animations pédagogiques. D'une part à destination des scolaires à qui seront proposés sur réservation spectacles de marionnettes, ateliers ludiques et autres jeux éducatifs. Mais aussi du grand public qui, au départ de l'Hôtel communautaire, pourra gratuitement prendre part à deux visites guidées en bus le 26 mars de 9h30 à 12h30 :

- l'une sur «le cycle de l'eau» où, à travers la visite d'une station d'épuration et d'un château d'eau, seront concrètement abordés les aspects techniques de sa gestion (distribution, traitement des eaux usées, entretien des réseaux…) ;
- l'autre sur «l'eau et le paysage» où seront traités les différents usages de l'eau (domestique, industriel, agricole), la qualité des eaux de baignade et des cours d'eau ou encore l'impact des changements climatiques, tout au long du circuit passant par la plage, les écluses et le canal de Bourbourg.

Ces deux circuits passeront du reste par la Maison 3d pour que les visiteurs puissent débattre avec des élus.

Renseignements et inscription obligatoire au 03 28 59 64 95 ou maison3d@cud.fr

Cet événement fait partie du programme «Dunkerque, carrefour du développement durable»



Sabine Williard,

directrice de l'école Favresse à Leffrinckoucke-village.

« En classe, nous avons travaillé sur les différents états de l'eau et son cycle. Mais ça ne reste que des schémas pour les enfants. En visitant une station d'épuration, ils se représentent beaucoup mieux les choses, ils comprennent davantage les mécanismes ».

INFOS INFOS INFOS...

CHANTIER ● Agglo



> Nouveau réseau d'assainissement pour la rue de la Forge, à Coudekerque-Village.

Les chantiers en cours

Placés sous maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre communautaire, voici les travaux menés actuellement sur le réseau d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération. Donné à titre indicatif, l'échéancier peut être perturbé par les conditions météorologiques et/ou l'organisation technique des opérations.

Grand-Fort-Philippe : renouvellement du réseau d'eau potable et mise en conformité des branchements, rue du Maréchal Foch, du 10 janvier au 11 mars.

Grande-Synthe : dévoiement du réseau d'assainissement à l'îlot des Peintres, du 28 février au 29 juillet.

Armbouts-Cappel : reconstruction du réseau, rue de la Commune (section rue Gauguin / rue Prévert) du 10 janvier au 11 mars (coût : 56 000 €).

Coudekerque-Village : reconstruction des collecteurs d'eaux usées et pluviales, rue de la Forge, jusqu'au 11 mars (coût : 140 000 €).

Dunkerque : construction d'un collecteur d'eaux usées et pluviales, rue Constant-Hecquet, jusqu'au 16 avril ; nouvelle voie d'assainissement entre les rues des Cigognes et Hecquet, jusqu'au 11 mars (coût : 306 000 €).

Bray-Dunes : renouvellement du réseau d'eau potable et mise en conformité des branchements, rue Saint-Pierre, jusqu'au 18 mars.

ENTRETIEN ● Agglo

Opérations de curage

Voici le programme prévisionnel d'entretien préventif des réseaux du mois de mars. Un planning donné sous réserve que le planning de février ait été achevé et que les conditions climatiques le permettent.

- Curage de l'ensemble des bouches d'égouts situées à **Grande-Synthe**, **Saint-Pol-sur-Mer**, **Armbouts-Cappel** et **Dunkerque-Malo-les-Bains** ;
- Curage préventif des collecteurs d'eaux usées à **Loon-Plage**, **Saint-Pol-sur-Mer**, **Dunkerque-Petite-Synthe** et des collecteurs unitaires à **Dunkerque-Rosendaël**



> Intervention des agents communautaires le mois dernier à Armbouts-Cappel.

Fin de travaux

Voici les opérations qui viennent de s'achever sur le réseau d'assainissement ou d'eau potable communautaire :

Grande-Synthe : rue de la Gare (reconstruction du réseau d'assainissement à proximité de la station d'épuration).



> Le micro-tunnelier a terminé son forage, rue de la Gare, à Grande-Synthe.

Saint-Pol-sur-Mer : rue de la République (branchements d'assainissement).
Dunkerque : rue des Scieries et mairie de quartier du Jeu de Mail (travaux d'assainissement).

Chantiers à venir

Coudekerque-Branche : travaux d'assainissement, rue Marceau, du 7 mars au 6 mai.
Dunkerque : travaux d'assainissement, rue des Bazennes, du 7 mars au 22 avril ; réfection du réseau et des branchements d'assainissement, rue Foch, du 14 mars au 29 avril.
Téteghem : travaux d'assainissement, rue du Moulin, du 7 mars au 22 avril.
Bray-Dunes : travaux d'assainissement, rue de l'Abbé Catry (2ème phase), du 7 mars au 27 mai.

Le conseil de Durablus

« Avec l'arrivée du printemps et du jardinage, n'oubliez pas le dicton populaire : un binage vaut deux arrosages. Pourquoi ? Simplement parce que le passage de la binette crée une couche de terre meuble qui diminue la remontée d'eau et donc l'évaporation ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Assainissement
Dératisation, raccordement au tout-à-l'égout...
Régie Assainissement
rue Georges Vancauwenberghe
59140 DUNKERQUE
Tél : 08 00 54 37 54 (n° vert gratuit)

Territoire et énergie

L'analyse spatiale au service de la réduction des gaz à effet de serre.



> Le 2 février, la CUD et GrDF ont signé un protocole unique en France.

30% des émissions de CO2 liées au chauffage proviennent de 20% du parc de logement.

Les dernières Assises de l'énergie, à Grenoble, furent l'occasion pour la Communauté urbaine de faire état de l'expérimentation du gaz à hydrogène (lire page ci-contre) et du projet « Anaspat RéGES », dans lequel elle est engagée. Un projet « d'analyse spatiale de la demande et des réseaux énergétiques dans la perspective de réduction des gaz à effet de serre », initié par l'ADEME et la Région Nord-Pas de Calais.

L'idée est d'améliorer la connaissance du réseau de distribution de gaz et d'électricité avec l'objectif de différer, voire d'éviter, des investissements sur le réseau, grâce à des travaux de maîtrise de l'énergie chez l'usager, résume le vice-président de la CUD, Louardi Boughedada. Car des endroits du territoire consomment plus que d'autres. Lesquels ? De même que des types de logement. Lesquels également ? C'est la superposition de toutes ces cartographies avec celles des réseaux de distribution d'énergie, de thermographie… qui déterminera les « zones d'intervention prioritaires climat énergie ».

Dans cette logique, le 2 février, la CUD et Gaz réseau Distribution de France (GrDF) signaient un protocole d'accord unique en France. Il porte sur la sensibilisation des particuliers à la maîtrise des consommations et pour Didier Cousin, le Délégué territorial de GrDF, il affiche clairement la volonté de la CUD et de GrDF de s'inscrire dans la logique des 3x20 (1), par une démarche de qualité d'utilisation et de lutte contre la précarité énergétique.

Cette première opération est destinée aux propriétaires d'un logement individuel ayant un projet d'amélioration/rénovation, situé dans les zones prioritaires définies dans le cadre du projet RéGES. Elle pourra ensuite être généralisée.

(1) 20 % de réduction de gaz à effet de serre, 20 % d'énergies renouvelables, 20 % de réduction des consommations d'énergie.



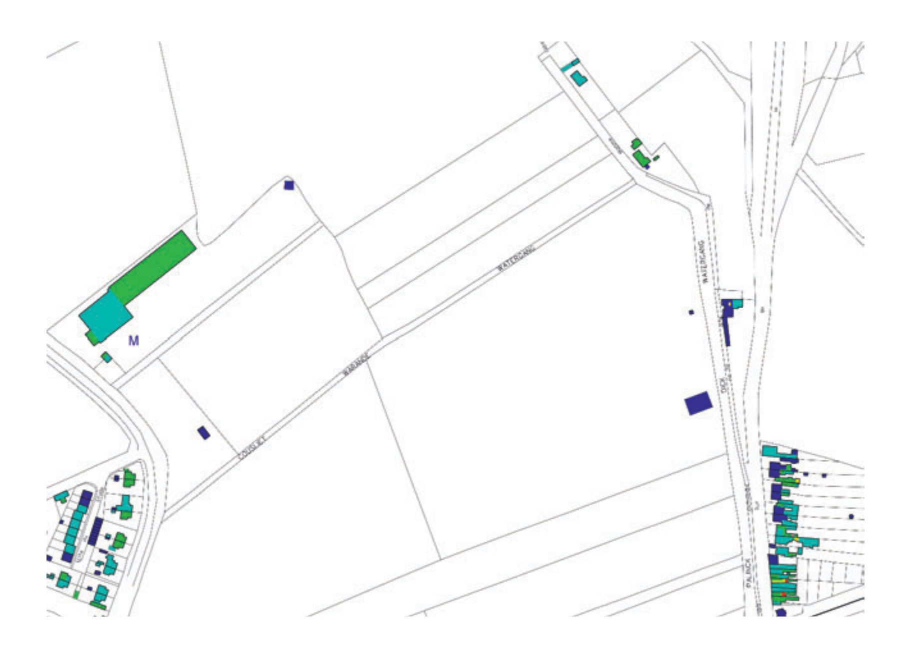
Didier Cousin,
Délégué territorial Nord GrDF

« Nous prévoyons d'accompagner environ 500 ménages dans les trois ans qui viennent. Pour les sensibiliser à la maîtrise de la facture énergétique, grâce à un kit de suivi, sous forme de réunions conviviales et ludiques. »

THERMICARTES • Agglo

Votre thermographie commentée

Nous publions les cartes thermographiques parmi les plus significatives de l'agglomération. Dans des secteurs où des déperditions d'énergie (bâtiments de couleur bleue claire, verte, jaune, orange ou rouge) sont constatées. Cette fois à **Bourbourg**, au nord de la voie ferrée, dans le secteur de la cité du Stade et de la rue de la Mer.
Ces cartes sont consultables sur le site de la Communauté urbaine (www.dunkerquegrandlittoral.org), mais il est toujours préférable d'y ajouter le commentaire d'un professionnel. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un conseiller énergie de la CUD.



EXPÉRIMENTATION • Agglo

Test concluant pour l'Hythane

Lors des dernières Assises de l'énergie, à Grenoble, GDF SUEZ et la CUD ont présenté les résultats de l'expérimentation de l'Hythane® (un carburant innovant composé à 80 % de gaz naturel et à 20 % d'hydrogène) sur deux bus du réseau dunkerquois DK'Bus Marine circulant habituellement au gaz naturel.
Débuté en 2005 avec le soutien de l'Ademe, ce projet baptisé Althytude (L'Alternative Hydrogène dans les Transports Urbains à Dunkerque) s'est achevé en septembre 2010.
L'expérimentation révèle des bénéfice immédiats pour l'environnement. L'hydrogène améliore la combustion de gaz naturel, ce qui permet de meilleures performances techniques et une réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants locaux. Le carburant Hythane® apporte de plus une réduction de la consommation énergétique et un agrément de conduite reconnu par les conducteurs de bus.
Cette expérimentation a ouvert la voie à une éventuelle introduction commerciale de l'Hythane® dans les transports publics français. Industriels et collectivités dialoguent aujourd'hui pour voir si les conditions économiques et techniques d'un tel lancement peuvent être réunies.

INFOS INFOS INFOS...

Réflexénergie près de chez vous

Les conseillers énergie vous accueillent à la Communauté Urbaine de Dunkerque du lundi au vendredi sur rendez-vous.



Facile à retenir, avec lettres du clavier cela donne 0 800 CUD NRJ

Réflexénergie en chiffres

En 2010, l'opération Réflexénergie, c'est :
1 598 personnes qui ont rencontré les conseillers énergie.
1 146 dossiers d'aide acceptés représentant un budget de 586 375 euros : 254 aides pour l'isolation des toitures dont 43 bouquets de travaux, 58 pour l'isolation des murs, 20 chauffe-eau solaires individuels, 4 systèmes solaires combinés et 767 pour la chaudière individuelle à condensation.
462 aides financières versées : 87 pour l'isolation des toitures dont 11 bouquets de travaux, 16 pour l'isolation des murs, 8 chauffe-eau solaires individuels, 2 systèmes solaires combinés et 338 pour la chaudière.
Plus de 2 618 000 kWh annuels d'énergie seront donc économisés et le rejet annuel de 613 tonnes de CO2 évité.

Effacements de réseaux

Les câbles aériens continuent de disparaître du paysage de nos rues. Des chantiers d'effacement de réseau basse tension vont démarrer ou sont en cours :

- rue Vandenbroucque à **Bourbourg** (jusqu'au 4 mars).
- rues de l'Abbé Catry (jusqu'au 15 avril) et Pierre Decock (jusqu'au 25 mars). à **Bray-Dunes**.
- rues de Belfort (jusqu'au 18 mars) et Zamahoff (jusqu'au29 avril), bd de la République F. Mitterrand (jusqu'au 11 mars) à **Dunkerque**.
- rue de la Forge (à partir du 14 mars) à **Coudekerque-Branche**.

Les calculs de Durablus

C'est quoi une tonne équivalent CO2 ? C'est : 500 kg de papier, ou 109 kg d'engrais azoté, ou 120 kg de mangues transportées depuis l'Afrique du Sud, ou 7 000 km en petite voiture citadine, ou 4 000 km en 4x4, ou 80 allers-retours Paris-Londres en train, ou dix en avion.

Qu'est-ce qu'un budget ?

A l'image d'une famille, la Communauté urbaine dispose d'un budget. Voté chaque année par les élus communautaires sur la base des priorités discutées en conseil, le budget détermine la manière dont les sommes collectées seront affectées et utilisées, postes par postes. **S'élevant à 475 millions d'euros (M€)** en 2011*****, il se décompose en :

- **dépenses de fonctionnement pour 353 M€** (reversement aux communes, charges communautaires, charges liées à l'exercice des missions de service public, dépenses d'entretien et de fourniture, paiement des intérêts d'emprunt, versement de subventions à divers organismes tel l'Agence d'urbanisme, Dunkerque Promotion, Entreprendre Ensemble, Bateau Feu,...);
- **dépenses d'investissement pour 122 M€** (travaux d'équipement, acquisitions mobilières/immobilières, remboursement de la dette et fonds de concours versés aux différents partenaires à l'instar des bailleurs sociaux, communes...).

*****Budget consolidé, hors flux croisés, hors remboursements anticipés de dette refinancée.

D'où vient l'argent ?

Avant 2011, **80% des recettes du budget principal provenaient de la taxe professionnelle unique (TPU)** versée par les entreprises qui constituait une recette dynamique.
Avec la suppression de la TPU depuis le **1er janvier, 65% des recettes du budget principal émanent désormais des dotations de l'Etat dont le montant est définitivement "gelé"**. Le solde résulte de diverses taxes et cotisations versées par les entreprises (contribution économique territoriale, 1% des salaires versés à destination du transport public) et les ménages (taxe d'enlèvement des ordures ménagères, redevance d'assainissement, taxes d'habitation et foncière sur les propriétés non bâties). Le budget est également complété par des emprunts.

Les emprunts

Le montant des annuités d'emprunts s'élèvera en 2011 à 43M€.
La capacité de désendettement* de la CUD est aujourd'hui de 4 ans (soit bien inférieure à 10 ans qui constitue la norme en matière de bonne gestion. Autant dire que, même si le contexte d'évolution des concours financiers de l'Etat pose question, la CUD dispose aujourd'hui des capacités financières nécessaires pour réaliser les grands projets utiles à l'attractivité du territoire et au bien être des habitants.

* Temps qu'il faut à la CUD pour rembourser la totalité de la dette.

Un budget partenarial

Nombreux investissements et grands projets (FRAC, Halle aux sucres, théâtre, Centre européen de loisirs et d'accueil, parc paysager de l'Aa, équipements sportifs, piscines, programme ANRU...) sont rendus possibles par un partenariat et des financements avec les villes, le Département, la Région, l'État et l'Europe.

VERSEMENT DE DOTATIONS AUX COMMUNES 168M€

QUELQUES ILLUSTR



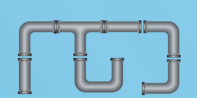
URBANISME, HABITAT ET
(Réfection et entretien des 650
des ponts, pistes cyclables, sig
et rénovation de logements
l'accession sociale à la proprié
du parc privé, aménagement
publics ...)



POLITIQUE MOBILITÉ : 33
(Achats de matériel, Dk bus Ma
ligne Étoile, tarification solidair



POLITIQUE DÉCHETS : 17,
(Collecte,traitement des déchet



EAU ET ASSAINISSEMENT
(Stations d'épuration, entreti
1100km de réseaux de collecte



COHÉSION SOCIALE - DÉV ÉCONOMIQUE, PORTUAIRE UNIVERSITAIRE : 18,5M€
(Soutien au développement du
Dunkerque Promotion, Flanc
Initiative, Maison de l'empl
développement universitaire
coopérations internationales ...

LE MAG 154 P12 a 27:Mise en page 1 21/02/11 15:20 Page 17

BUDGET PRIMITIF 2011
475M€




…S

FONCTIONNEMENT LIÉ AUX POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
185M€

INVESTISSEMENT LIÉ AUX POLITIQUES COMMUNAUTAIRES
122M€

…TRATIONS D'UN BUDGET AU SERVICE DES HABITANTS

…ET VOIRIE : 44,9M€
…650km de voirie, entretien …signalisation, construction …nts sociaux, soutien à …priété et à la réhabilitation …ent et entretien d'espaces

…33,4M€
… Marine, service handibus, …daire …)

…17,7M€
…chets, déchèteries, …)

…NT : 15,8M€
…retien et rénovation des …cte des eaux usées …)

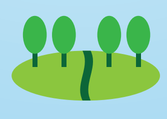
…DÉVELOPPEMENT …IRE ET …M€
… du Grand port maritime, …andre Création, Flandre …mploi, T.I.C, soutien au …aire et à la recherche, …s …)



SPORT, CULTURE, GRANDS ÉQUIPEMENTS : 20M€
(Équipements sportifs, soutien aux évènements et sportifs de haut niveau, FRAC, Halle aux sucres, PLUS, parc zoologique, Bateau-feu, Ciné agglo, accès aux équipements d'agglomération par les publics scolaires…)



CONTRIBUTION AU SDIS : 12M€
(Service départemental d'incendie et de secours.)



TOURISME ET ESPACES VERT ET DE LOISIRS : 9,1M€
(Croissant vert, coupure verte portuaire, parc d'agglomération, ports publics de plaisance, action de promotion touristique, centre d'hébergement de loisir et d'accueil, musée portuaire …)



ACTIONS SPÉCIFIQUES LIÉES AU PLAN CLIMAT TERRITORIAL : 3M€
(Éducation au développement durable, sensibilisation aux économies d'énergie, soutien aux inovations…)

Pas de hausses!

Soucieuse de préserver les habitants de la crise économique et de ne pas amputer leur pouvoir d'achat, la CUD a décidé de ne pas augmenter :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- la redevance d'assainissement ;
- les tarifs de transports publics ;
- la part de la taxe d'habitation auparavant perçue par le Département.

Cette décision a été rendue possible par l'effort continu engagé par la collectivité pour maîtriser les dépenses et réduire le poids de la dette.

> L'EXPRESSION DES GROUPES - L'EXPRESSION DES GROUPES - L'EXPRESSION DES GROUPES - L'EXPRESSION

En application de la loi relative à la démocratie de proximité et conformément à la délibération par le conseil communautaire du 27 mars 2003, l'équivalent de deux pages du *Mag'* est consacré à l'expression des élus. La répartition de l'espace se fait à la proportionnelle des différents groupes (tels définis par le règlement intérieur) au sein du conseil de communauté. Avec un minimum de 1/80e réservé aux conseillers individuels n'appartenant pas à un groupe politique.

Europe écologie - Les verts

http://nordlittoral.lesverts.fr/
27, rue du Maréchal French
59140 Dunkerque - 03 28 26 59 78

Une concertation élargie pour la révision du PDU

Intervention de Claudine Ducellier, conseillère communautaire déléguée aux déplacements doux, lors du conseil communautaire du 10 février

"Nous nous réjouissons de cette révision du Plan de Déplacements Urbains. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est que cela ne reste pas un travail de technicien. Aussi, préférons-nous une large concertation, c'est-à-dire la consultation des usagers des transports en commun, mais aussi celles des habitants, des associations et des élus sur leur territoire. Nous espérons aussi que le Plan de Déplacements Urbains ne reste pas cantonné aux bus et aux vélos, mais qu'il s'élargisse à des réflexions plus innovantes comme l'autopartage, le covoiturage, le stationnement sécurisé des vélos, voire la création d'une agence de mobilité durable… Il est illusoire de croire que cette mobilité durable reste une idée monomodale où seul un unique moyen de déplacement serait pris en compte dans le quotidien des habitants ; travaillons plutôt sur l'idée de l'intermodalité. En effet dans une journée, il est possible de prendre un transport en commun, poser son enfant à l'école, finir son parcours à pieds pour se rendre sur son lieu de travail ; pour la pause méridienne, on peut prendre son vélo et le soir selon ses obligations prendre un bus, un vélo ou rentrer à pieds. Bien sûr, nous sommes bien conscients que ceci ne peut se faire que si nous habitons dans un périmètre où l'offre de transport en commun est suffisante, où les aménagements cyclables sont présents, où la circulation est apaisée. Ce travail de révision ne peut s'effectuer que si et seulement si nous débattons des éléments suivants :

- Rapidité des Transports urbains,
- Réduction du Stationnement dans la ville,
- Lutte contre l'étalement urbain,
- Imbrication de nos politiques de mobilités durables avec celles d'autres autorités organisatrices de transports,
- Mise en place d'un plan de mobilité du cœur d'agglo.

Enfin, pas de révision du Plan de Déplacement Urbain sans concertation élargie."

Union pour le littoral

12, place du Palais de Justice
59140 Dunkerque

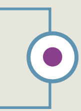


Non aux idées reçues !

L'Education nationale, avec plus d' 1,1 million de postes, est le premier employeur de France ! C'est aussi un des rares budgets de l'Etat en augmentation en 2011 : + 1,6 %.
Contrairement à ce que prétend la gauche, il n'y a toutefois pas de lien direct entre l'augmentation des moyens et l'amélioration des résultats scolaires comme il n'y a pas de corrélation systématique entre le nombre d'élèves par classe et la réussite scolaire ! Ce qui compte, ce ne sont pas tant les moyens que l'usage qu'on en fait dans chaque Académie.
Dans celle de Lille, où 865 suppressions de postes sont prévues, il faut notamment s'adapter aux nombre réel d'élèves sachant que le taux d'encadrement dans les collèges et lycées restera supérieur à la moyenne nationale et que les départs d'enseignants n'entraîneront pas de dégradation des conditions d'accueil des élèves.
Priorité sera donnée à l'action pédagogique et à l'efficacité des politiques mises en place au service de la réussite des élèves, en utilisant mieux les moyens et en améliorant la qualité de l'enseignement.
Notons enfin que 50% des économies réalisées permettront d'augmenter de traitement des enseignants en début de carrière.

Élus communistes et républicains

67, rue de l'Amiral Ronarch
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 66 33 22
particom@free.fr



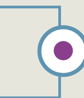
JAMAIS LES BÉNÉFICES N'ONT ÉTÉ AUSSI IMPORTANTS, JAMAIS LES SALAIRES N'ONT ÉTÉ AUSSI BAS, UN DÉSÉQUILIBRE INÉDIT DEPUIS AU MOINS UN DEMI SIÈCLE…

« Inverser la tendance »

L'évolution du partage du PIB entre les profits et les salaires nous montre une poussée à la hausse des premiers au milieu des années 1980. Autrement dit, jamais les bénéfices n'ont été aussi importants, jamais les salaires n'ont été aussi bas, un déséquilibre inédit depuis au moins un demi siècle et qui se constate pour l'ensemble des pays industrialisés.
D'après la Commission Européenne, la part des salaires a chuté de 8,6 % au sein de l'Union Européenne. En France, elle a perdu 9,3 %. Comment obtient-on ce pourcentage du PIB et qu'est-ce qu'il représente ? Il y a trente ans, la part dévolue aux salaires et aux cotisations sociales atteignait près des trois-quarts du PIB, et les 26 % restant représentaient la portion de la richesse nationale consacrée à la rémunération de actionnaires et des investissements. La répartition actuelle, nous indique que les profits constituent désormais 35 % du PIB. Le pendant de ce changement est une diminution de 9,3 points de la part de salaires directs et socialisés. Le PIB s'élève, aujourd'hui, à près de 2 000 Milliards d'Euros.
« Donc, il y a en gros 120 à 170 Milliards d'Euros par an qui ont ripé du travail vers le capital ». Cette donnée remet à leur juste place le « trou » de la Sécu (10 Milliards en 2007 avant la crise et 23 Milliards en 2010, crise oblige).
« Il s'agit d'inverser la tendance afin de revenir à une répartition plus juste des richesses produites ».

Philippe Eymery

10, rue Jean Bart
59140 Dunkerque
Blog :
http://defi-dunkerquois.fr



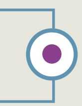
Retraites : nous payons, ils touchent

Scandale révélé par le Cri du contribuable. Un étranger de plus de 65 ans n'ayant pas cotisé un centime perçoit de l'Etat 8500 euros par an ! Si vous voulez vérifier : livret d'accueil "Vivre en France" du ministère de l'Immigration page 54, sous le titre "Vieillir en France".
Ceux qui nous gouvernent sont vraiment des imbéciles. Et pan pour ceux qui nous disent que ce sont nos immigrés qui vont payer nos retraites !

Pétition en ligne sur le blog du Défi dunkerquois : http://www.defi-dunkerquois.fr

Pierre Yana

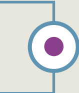
Conseiller MoDem
33-35 rue des Soeurs Blanche,
Dunkerque - 06 10 26 26 05
www. pierre-yana.fr



Tramway !

Nous défendons le retour du Tramway à Dunkerque, comme moyen de transport populaire et rapide, et comme une manière d'embellir l'agglomération. Un film magnifique et émouvant circule, de 1908, montrant Dunkerque avec le tram (europafilmstreasures.fr ou marie-colette.com). C'était une ville splendide, animée, vivante, comme on aimerait la réinventer, pour la faire passer à nouveau à la modernité. Il faut défendre le retour du Tram à Dunkerque, vite.

20, avenue de la Libération
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 66 35 70



Groupe républicain d'intérêts communautaires

Justice, santé, éducation,... Les errements du gouvernement

L'horreur d'un drame comme celui de Pornic, le respect dû à la victime et à ses proches, exigent de tous dignité et responsabilité.

Pourtant, et c'est chose récurrente chez lui, le président de la République n'a pas hésité à exploiter ce drame pour polémiquer et mettre directement en cause tous les acteurs de la chaîne pénale (forces de l'ordre, magistrats, personnel pénitentiaire) et annoncer des sanctions.

Une nouvelle fois, Nicolas Sarkozy veut s'exonérer de la responsabilité qui est la sienne et celle des gouvernements en responsabilité depuis neuf ans. Reproduisant toujours la même méthode, il stigmatise, dénonce et rejette la faute sur d'autres pour masquer l'échec de sa propre action.

Alors que tous les professionnels dénoncent depuis des années des dysfonctionnements, le manque de moyens et d'effectifs de la justice, des SPIP et de la police, ainsi que leurs difficultés croissantes à assurer décemment leurs missions, ces propos ont légitimement soulevé la colère.

Le drame de Pornic a mis en lumière l'état de notre justice qui n'a plus aujourd'hui les moyens de fonctionner correctement. Avec 100.000 peines en attente d'exécution, un manque croissant de magistrats et de greffiers, 3.000 conseillers d'insertion pour 170.000 personnes placées sous main de justice, le service public de la justice va de plus en plus mal. En matière de dépenses consacrées à la justice, la France se classe aujourd'hui au 37e rang européen sur 43, au détriment du bon fonctionnement et de la qualité de l'institution judiciaire.

Face à cette situation, c'est aujourd'hui l'ensemble du monde judiciaire qui se mobilise dans plus de 110 juridictions: magistrats, mais aussi avocats, policiers, greffiers, conseillers d'insertion, travailleurs sociaux, juges administratifs … Tous veulent aujourd'hui retrouver une justice de qualité, pour eux comme pour les justiciables. Ils appellent le président de la République et leur gouvernement à regarder en face la situation, à prendre leur responsabilité et à agir pour assurer le fonctionnement de la justice et garantir à chacun la sécurité dans le cadre républicain.

Nous ne pouvons qu' exprimer notre solidarité et notre soutien à cette mobilisation et nous serons toujours présents aux côtés de ces professionnels, montrés du doigt de façon insupportable par le gouvernement. Nous continuerons à défendre et à appeler de nos vœux une justice de qualité, une justice forte, indépendante, égale pour tous.

Une éducation peau de chagrin

Prétendre pouvoir faire mieux avec toujours moins. Voilà une maxime qui sied parfaitement à la politique menée par ce gouvernement. En matière de santé, de justice, mais aussi en matière d'éducation, comme nous l'avons une nouvelle fois vu ces dernières semaines. Alors que chacun s'accorde sur le nécessaire maintien de la qualité de notre service public de l'éducation, le gouvernement ne cesse de réduire les moyens qui lui sont alloués.

La priorité des priorités entendait-on encore récemment à l'égard de l'éducation de nos jeunes générations. Reste que la concrétisation de cette priorité par le gouvernement s'apparente bien plus à un démantèlement en règle qu'à une véritable prise de conscience des enjeux de l'école publique de demain.

En votant le budget 2011, la majorité présidentielle a par la même occasion entérinée la suppression de 16 000 postes dans l'Education nationale, portant le nombre de postes supprimés sous l'actuel présidence à 66 000. De cette nouvelle vague de suppressions, le Nord-Pas-de-Calais n'est pas épargné. Il est même particulièrement touché: l'Académie de Lille perd 336 postes dans le primaire et 470 postes dans le secondaire, alors même que le nombre d'élèves est en augmentation.

Dans le Dunkerquois, la situation est tout aussi préoccupante puisque de nombreux établissements scolaires semblent menacés: le lycée de l'Europe va perdre 18 postes, le lycée Jean-Bart 5 postes, le lycée Angellier et le collège Paul Machy 3 postes chacun.

Face à cette situation ubuesque, les élus socialistes dunkerquois ne peuvent que partager l'indignation et l'incompréhension des enseignants, parents d'élèves et élèves. Tandis que notre région concentre déjà d'importantes difficultés scolaires et alors que les justifications démographiques ne tiennent pas, le gouvernement fait le choix de porter un coup rude à l'éducation de nos enfants.

Les socialistes et leurs amis de gauche restent convaincus que c'est d'abord en investissant dans les compétences des jeunes générations que la France pourra relever le défi d'une économie plus forte et plus solidaire. C'est en restaurant un climat de confiance et en réalisant une réforme juste et ambitieuse que nous maintiendrons la qualité de notre service publique de l'Education.

L'éducation de nos enfants vaut bien plus que la simple logique comptable que le gouvernement cherche à lui appliquer. C'est l'avenir de notre pays tout entier qui s'y trouve engagé.

CONCOURS • Agglo

Regards croisés sur le territoire



> Le règlement complet et le dossier de candidature sont téléchargeables sur www.regards-croises-cud.com

Après le succès de l'exposition Joli Monde, la Communauté urbaine appelle de nouveau les dunkerquois à exprimer leur créativité et porter le regard sur leur territoire. Cette fois il s'agit de répondre au travail réalisé par Laurent Zylberman. Ce grand reporter habitué à parcourir le monde, s'est focalisé sur le territoire dunkerquois. Le résultat, ce sont des images fortes et pleines de poésie, reflet d'un travail sur les thèmes de l'humanité et de l'urbanisme.

Des images auxquelles écoles, maisons de quartier, conseils municipaux d'enfants et cybercentres sont invités à réagir. Leur moyen : une image, un texte ou tout autre mode d'expression artistique. Leur objectif : apporter une vision de la ville durable et solidaire de demain. Cinq thématiques : la solidarité, la tolérance, le travail, la biodiversité et la mobilité. Les quatre catégories (écoles primaires, maisons de quartier, conseils municipaux d'enfants et cybercentres) seront récompensées, tandis que les meilleures œuvres feront l'objet d'une exposition présentée dans le courant du deuxième trimestre 2011.

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS • Agglo

Révision à l'horizon

Le Conseil de Communauté a donné, le 10 février, le départ de la révision du Plan de Déplacements urbains (PDU).

En 2003, en réponse à une obligation juridique, la Communauté urbaine de Dunkerque lançait son premier Plan de déplacements urbains (PDU). Autrement dit, un document de cadrage sur la question de la mobilité qui vaut pour l'ensemble du territoire. Objectif : diminution du trafic automobile, développement des transports collectifs, des modes de déplacement respectueux de l'environnement, du co-voiturage, réorganisation du partage de la voirie, du stationnement, du transport, de livraison de marchandises, etc.

Depuis 2003, le contexte local a évolué (Grenelle de l'environnement, plan climat territorial, plan local d'urbanisme, évolution des modes de vie, etc.) donnant une plus large part à l'articulation entre la planification urbaine et les politiques de déplacement, d'où la nécessité de réactualiser le PDU. Le but de cette révision est d'éditer une feuille de route pour les quinze prochaines années. Le futur document devra ainsi prendre en considération les grands changements annoncés sur le territoire (la ligne ferroviaire Calais-Gravelines-Dunkerque, cadencement Lille - Dunkerque, liaison vers la Belgique...) tout en se focalisant également sur les moyens de favoriser et faciliter l'intermodalité et la multimodalité. La première étape de ce parcours consiste à enclencher le dialogue avec les différents acteurs du territoire (professionnels, institutionnels…) et la population. Des rendez-vous publics sur le thème de la mobilité seront organisés en amont de l'indispensable phase règlementaire.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Agriculture : visite de terrain

Vivement souhaitée par les membres du Conseil de développement durable, la création d'un groupe de travail autour de la question de l'agriculture sur notre territoire est aujourd'hui effective. Les travaux relatifs à cette autosaisine ont démarré courant janvier, mais déjà les membres du Conseil de développement ont souhaité aller plus loin dans leur réflexion. Des visites de terrain seront donc régulièrement organisées en marge des travaux en commission.
La première de ces visites a eu lieu dans la matinée du 15 février. Au programme : la coopérative linière de Bourbourg suivie d'une exploitation de polyculture - élevage.
L. A. Linière a été créée en 2008 à Bourbourg, et rassemble les deux coopératives auparavant établies à Ardres et Grande-Synthe. Forte de ses 350 adhérents, elle emploie 32 salariés au teillage du lin (séparation de la fibre, du bois et de la graine, et valorisation du reste) destiné à 80% à l'exportation.
La fin de matinée fut consacrée à la visite de la ferme Grommendyck et avec son atelier de transformation de la viande de porc produite sur l'exploitation et vendue directement sur les marchés. Dans les deux cas, les membres du Conseil de développement ont pu apprécier de l'intérieur une filière complète de production et valorisation agricole, et une profession de gens passionnés.



ECHOS...ECHOS...

La fête de l'Internet

@rccad *(1)*, le réseau des cybercentres de l'agglomération, financé par la Communauté urbaine et animé par la Maison régionale X2000, participe à la Fête de l'Internet 2011, du 19 au 27 mars. Thème de cette édition : « Je crée, tu partages, nous participons ».
Parce que l'Internet est un outil de partage qui n'est pas exempt de revers de médaille : illusions et pièges des réseaux sociaux (par exemple Facebook), multiplication des écrans de toutes sortes (TV, ordinateur, smartphones, etc) dans l'univers familial qui entraîne de nouveaux risques d'addiction, de nouveaux rapports sociaux…
En d'autres termes : « Blogs, wikis, réseaux sociaux, forums… Les outils et usages du Web au service de la création et de l'échange. »
Retrouvez le programme complet des initiatives de la fête de l'Internet sur
www.arccad.fr

(1) Animation du Réseau des CyberCentres de l'Agglomération Dunkerquoise



Le projet de création d'une ligne de bus à haut niveau de service (entre Grande-Synthe et Leffrinckoucke sur une longueur de 12 km) sera financé par l'État à hauteur de 9 M€. La section de Grande-Synthe est déjà commencée par un couloir en site propre qui sera prolongé ; les études sont en cours. La traversée du centre de Dunkerque est incluse dans le projet de centre d'agglo mené avec le concours de l'architecte urbaniste Joan Busquets.

ENTREPRISES



Un comité du suivi des aides communautaires

La Communauté urbaine de Dunkerque s'est engagée dans une stratégie économique visant à offrir le meilleur environnement aux entreprises afin de leur permettre de se développer, d'innover et de créer de l'emploi. C'est dans ce cadre qu'elle a mis en place un dispositif comportant plusieurs volets d'intervention assortis de quatre types d'aides : à l'immobilier d'entreprises, pour les grands projets d'implantation, pour la protection de l'environnement et enfin les aides pour la recherche et le développement.

Afin de vérifier que les projets aidés sont correctement menés à leur terme et que le concours financier de la CUD entraîne des résultats concrets, un suivi des entreprises est apparu indispensable. C'est pourquoi un comité a été mis en place regroupant élus communautaires et unions syndicales locales.

La deuxième réunion de ce comité de suivi a eu lieu le 18 janvier dernier. Il a examiné l'impact des aides accordées en 2009 et 2010 et a permis de vérifier que les engagements pris par les entreprises, conformément aux objectifs définis par la CUD, ont été respectés.



> Implanté à Coudekerque- Branche depuis 2009, le centre d'appel Capdune a déjà créé plus de 430 emplois.

Au total, 14 ont été accompagnées dans leur projet de développement au cours des années 2009 et 2010. Elles ont créé 546 emplois et ont investi plus de 113 millions d'euros sur le territoire communautaire dunkerquois.

UNIVERSITÉ



L'entrepôt des tabacs à pied d'œuvre

Derrière la façade de l'Entrepôt des tabacs, rue de l'Université, ont désormais pris place trois projets importants de l'Université du littoral Côte d'Opale (Ulco), disposés sur quatre niveaux. L'Institut Supérieur du Commerce International de Dunkerque (Iscid) y avait déjà emménagé voici un an aux deux étages supérieurs. Le bâtiment affiche désormais complet.



Au rez-de-chaussée, la Maison des étudiants accueille une belle salle polyvalente, une salle multimédia, une cafétéria, le local des associations étudiantes, les services médico-sociaux. Reste aux étudiants à pousser la porte et à se l'approprier.

À l'étage intermédiaire, s'est installé le Campus de l'Entrepreneuriat du Littoral (CEL), créé en partenariat entre l'Ulco, la Communauté urbaine, et la Région Nord-Pas-de-Calais. L'idée est de rassembler sur un seul lieu tous les acteurs de la création : les enseignants et l'équipe du CEL, un service transversal de l'Université, Flandre Initiative et Flandre Création, les chefs d'entreprises associés au projet, les étudiants, les créateurs. Le « Hubhouse », financé par la région Nord-Pas-de-Calais, un espace sympathique de rencontre, fonctionnera comme un mini-incubateur destiné à accompagner les créateurs, jusqu'au montage d'un projet viable.

La restauration de l'Entrepôt des Tabacs est aussi une opération patrimoniale pour le quartier de la Citadelle. Une belle opération de près de 9,5 millions d'euros, portée à quelque 75 % par la CUD, avec l'aide de la Région (plus de 15 % du total), de l'Etat et de l'Union européenne.

ANIMER ET PROMOUVOIR LE DUNKERQUOIS

FORMATIONS • Dunkerque

Forum de l'apprentissage

La Maison de l'emploi et les centres de formation d'apprentis de la région dunkerquoise organisent leur Forum de l'apprentissage, le mercredi 6 avril à partir de 9h30. À la MDE, 66 rue des Chantiers de France à Dunkerque.
Une journée de rencontres, de conseils personnalisés, d'informations sur le contrat d'apprentissage, les formations accessibles… Sous une même bannière : « l'apprentissage, une filière gagnante pour l'emploi. »
Renseignements au 03 61 44 00 54



INNOVATION • Agglo

Les entreprises innovent de plus en plus



La Communauté urbaine et la CCI de Dunkerque Côte d'Opale ont confié à l'agence de développement économique Dunkerque Promotion une mission de soutien de l'innovation dans les entreprises du territoire. 35 ont déposé des dossiers, 29 sont encore à l'étude. Deux entreprises ont achevé leurs études préliminaires et réalisé leurs prototypes avant industrialisation. Il s'agit de Biloba, dans la signalétique événementielle, et de Cofice avec son drone d'inspection en hauteur.





Gérard Kokou Dokou,
chargé de mission pour l'entrepreneuriat à l'Ulco, et directeur du CEL

« Avec l'aide de nos partenaires, nous devons faire de l'Ulco un centre d'excellence pour l'entrepreneuriat ».

ECHOS...ECHOS...

Aide à l'immobilier d'entreprise.

La CUD participe au développement de la société Charton Pâtisserie Industrielle à hauteur de 100 000 euros. L'entreprise (groupe BPS : Boulangerie Pâtisserie Services), implantée à Grande-Synthe, est spécialisée dans la production de pâte laminée pizza et de pâte petits pains. Elle projette de se développer par un investissement de 2,9 M€. L'effectif de Charton est actuellement de 10 salariés. Le projet devrait permettre l'embauche de 14 personnes.

Modernisation de la voie ferrée Calais-Dunkerque

La Région Nord Pas-de-Calais a confié à Réseau Ferré de France l'établissement d'un projet de modernisation de la voie ferrée Calais-Dunkerque. Le coût est estimé à 100 millions d'euros. Pour compléter le plan de financement, la Région a sollicité le Grand Port Maritime de Dunkerque, la Communauté d'agglomération du Calais et la CUD. Cette dernière y participe à hauteur de 5 millions. Elle est en effet intéressée par la dimension économique de ce projet et par l'amélioration des dessertes urbaines de Gravelines, Bourbourg et Dunkerque, avec des temps de parcours en TER fortement réduits par rapport aux dessertes actuelles par le bus.

24 heures pour l'emploi

Le salon Recrutement et Formation « 24 Heures pour l'emploi » se déroulera à la CCI Côte d'Opale agence de Dunkerque le 24 mars. Il permet aux demandeurs d'emploi, aux étudiants en recherche de stage, aux jeunes diplômés en quête d'un premier emploi, et aux salariés de rencontrer recruteurs et représentants de centres de formation.
www.24h-emploi.com

Les partenaires de l'économie et de l'insertion rassemblés à la Maison de l'emploi

Maison de l'emploi
66, rue des Chantiers de France
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 22 64 00 - Fax 03 28 22 64 09
E-mail : mde@nordnet.fr

Dunkerque Promotion
Tél. 03 28 22 64 40 - Fax 03 28 22 64 41
E-mail : dkpromotion@dunkerquepromotion.org
Site Internet : www.dunkerquepromotion.org

Flandre Initiative
Tél. 03 28 22 64 88 - Fax 03 28 22 64 68
E-mail : flandre.initiative@wanadoo.fr

Flandre Création
Tél. 03 28 22 64 20 - Fax 03 28 26 17 79
E-mail : flandrecreation@wanadoo.fr

Entreprendre Ensemble
Tél. 03 28 22 64 26 - Fax 03 28 22 64 32
E-mail : plie@netinfo.fr

Mission locale d'agglomération
Tél. 03 28 22 64 90 - Fax 03 28 22 64 85
E-mail : mission.locale@entreprendre-ensemble.asso.fr

Chambre des métiers du Nord
Tél. 03 28 22 64 03 - Fax 03 28 22 64 04

DDTEFP
(Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle)
Tél. 03 28 22 64 10 - Fax 03 28 22 64 74

BIODIVERSITÉ  Agglo

Préserver la chauve-souris



Ce petit mammifère vole avec ses mains, voit avec ses oreilles, dort la tête en bas, se nourrit d'insectes et vit surtout la nuit… Déjà présente il y a 50 millions d'années, la chauve-souris a réussi à traverser les siècles malgré tous les mauvais traitements dont elle a été l'objet : clouée sur les portes pour éloigner le mauvais sort, ingrédient dans les potions de sorcières, etc. Elle n'a jamais eu bonne presse et souffre encore aujourd'hui de cette mauvaise réputation. Alors même que toutes ces idées sont non fondées et à bannir de nos esprits ! Les chauves-souris sont avant tout nos alliées et, sachez-le, leur présence est synonyme d'un environnement de qualité. Or, la transformation des paysages, l'utilisation de pesticides, la dégradation de ses territoires de chasse ou encore la réhabilitation des bâtiments entraînent leur disparition progressive. Cette diminution des effectifs est inquiétante et préserver ces petits chiroptères devient nécessaire. Heureusement, la prise de conscience est réelle et de nombreux acteurs du territoire se mobilisent et s'impliquent dans la protection de ces mammifères qui sont protégés par la loi. Sur notre territoire, un groupe « chiroptère » composé d'experts et de gestionnaires réunis pour la première fois le 15 février, est chargé de proposer des actions en faveur de la protection des chauves-souris.

JARDIN DE COCAGNE  Agglo

Pour cultiver la solidarité

Le maraîchage bio au service de l'insertion sociale et professionnelle.

Créé en 2000 et porté par l'Afeji, le Jardin de Cocagne des Hauts de Flandre ce sont 10 hectares de terre maraîchère répartis sur deux sites (un terrain mis à disposition par la ville à Gravelines, et un terrain communautaire à Leffrinckoucke) et cultivés par 32 salariés en insertion. Non content de fournir des produits sains, de qualité, de proximité et de saison à ses adhérents, le système cultive aussi la solidarité. Embauchés en contrat unique d'insertion de 24 heures/semaine pour une durée de six mois renouvelable, les salariés du Jardin bénéficient d'un accompagnement individualisé. L'objectif étant de les ramener progressivement dans un circuit plus classique, au travers d'un emploi, d'une formation ou d'un nouveau projet professionnel.
Le maraîchage est ici une activité d'insertion, mais une activité à part entière.



SALON DES LANGUES • Dunkerque

L'espagnol à l'honneur



L'association pour le développement des langues sur le littoral dunkerquois (ADLLD) tiendra son « salon des langues », 7e du nom, le 26 mars *(1)*. Ce jour-là l'Hôtel communautaire résonnera de forts échos hispanisants.
C'est donc en espagnol que l'on conversera cette année au café langues. C'est sur les poésies andalouse et mexicaine, et leurs poètes présents, que l'on braquera les projecteurs en partenariat avec « le Printemps des poètes ». C'est encore au bicentenaire de l'indépendance de l'Argentine que l'on consacrera une conférence.
De quoi animer les 50 stands (dont des éditeurs internationaux) présents lors de ce salon. Surtout si l'on ajoute au programme les thèmes du bénévolat (2011 est aussi l'année européenne de l'engagement) et de la traduction-interprétariat (en prévision de la base arrière des JO de 2012). Enfin, comme les organisateurs ne sont pas du genre à lésiner, ajoutez encore la traduction des mangas, quelques danses et chants africains, une initiation au wolof... Et vous aurez une petit idée de la Tour de Babel promise le 26 mars.
Entrée gratuite, cela va sans dire.

(1) En partenariat avec la Maison de France de Grenade, la Maison de l'Europe, France Bénévolat, et toutes les associations ou organismes de formation aux langues du littoral.

ECHOS...ECHOS...

Stages nature

La CUD organise ce mois-ci trois sessions pédagogiques gratuites. Deux d'entre elles ont lieu **au lac d'Armbouts-Cappel** : *"Jardin d'ornement ou jardin potager : comment favoriser leur biodiversité et se passer des pesticides"* le 5 mars de 9h à 17h et *"Greffe de fruitiers"* le 25 mars de 9h à 17h. La troisième se déroule au **verger du Puythouck à Grande-Synthe** : *"Création d'un verger biologique et taille de fruitiers"* le 11 mars de 9h à 12h.
Renseignements et inscriptions au 03 28 59 64 95.

Week-end nature

Soutenu par la CUD, le Centre d'initiation à l'environnement de **Grande-Synthe** vous convie aux animations pédagogiques organisées au verger du Puythouck. Au menu du mois : *"La taille des fruitiers"* le 26 mars de 15h à 16h30, "La mare" le 26 mars de 18h30 à 20h et *"Le chant des oiseaux"* le 27 mars de 10h à 11h30.
Renseignements et réservations au 03 28 21 64 24.

Mars bleu

Parce que le cancer colo-rectal tue chaque année en France 17 000 personnes, la CUD s'est mobilisée avec de nombreux partenaires de santé pour mettre en oeuvre une campagne de sensibilisation au dépistage auprès des personnes âgées de 50 à 74 ans. Baptisée "Mars bleu", l'opération se traduira par des interventions de proximité sur cinq marchés : **Dunkerque (2 mars), Gravelines (11 mars), Saint-Pol-sur-Mer (13 mars), Grande-Synthe (17 mars) et Bergues (21 mars).** Elle se terminera le 25 mars par un forum organisé au centre social de **Bourbourg** à 9h.

L'Odyssée du climat

Equipement de la CUD, la Maison 3D vous invite le 5 avril à 18h30 au cinéma AMC (**Dunkerque**) à la projection gratuite du film de Gaël Derive : «L'odyssée du climat». Diffusé dans le cadre de la Semaine nationale du développement durable et de la mise en œuvre du Plan climat territorial, ce long-métrage dresse un état des déséquilibres climatiques observés ces dernières années, leurs origines, le rôle de l'Homme mais aussi les solutions envisageables. Séance publique dans la limite des places disponibles (200 places).
Renseignements au 03 28 59 64 95.

Chaque semaine, près de 500 paniers bio garnis de légumes de saison sont livrés, moyennant 8,50 €, aux quatre coins de l'agglomération. Nous souhaitons également toucher « les personnes qui d'ordinaire ne peuvent pas accéder à nos paniers » explique Olivier Mercier, chef de service des Ateliers et Chantier d'Insertion du site Flandre de l'AFEJI. En s'inscrivant dans une opération initiée par le réseau des Jardins de Cocagne (une centaine en France), baptisée « 30 000 paniers solidaires », le Jardin des Hauts de Flandre espère distribuer quelque 500 paniers d'ici la fin d'année à des familles aux ressources modestes. Pour y parvenir, et vendre le panier à 2 €, l'association mise sur un soutien de ses partenaires locaux et du réseau national. Réseau qui devrait se réunir à Dunkerque à l'occasion de son prochain forum national.



Olivier Mercier,
responsable du Jardin de Cocagne des Hauts de Flandre

« Depuis qu'il existe, le jardin a vu passer de nombreux salariés en insertion pour qui cultiver la solidarité n'est pas un vain mot. Soutenus par un réseau d'adhérents consom'acteurs, ils ont nourri de nombreuses familles par le biais d'une production biologique, durable et responsable. »

MUSÉE PORTUAIRE • Dunkerque

Docks en stock

Les villes portuaires ont en commun des ambiances, mais aussi des mutations urbaines.



C'est la prochaine exposition à l'affiche du musée portuaire. Docks en stock créée à l'initiative de l'Association Internationale Villes et Ports, de French Lines et de la Ville du Havre, propose un panorama des relations ville/port grâce à plus d'une centaine de photographies prises à travers le monde. New-York, Valparaiso, Cape Town, Shanghaï, Hambourg, Hongkong… Ces villes aux noms évocateurs, ont en commun l'atmosphère particulière des ports, parfois leur architecture et toujours, les installations nécessaires à leur fonctionnement. Partout, docks et conteneurs occupent des territoires toujours plus vastes, tendant même parfois à faire disparaître toute présence humaine des paysages portuaires. Et se dessinent les contours d'une cohabitation d'un nouveau genre entre le port et la ville. En effet, celle-ci s'approprie la réhabilitation d'espaces désormais libres, faisant naître des projets innovants mais aussi des paysages surprenants, associant modernité et sauvegarde de l'identité des lieux. L'exposition dévoile cette richesse à travers 140 photographies révélatrices de ces mutations, véritable exploration de paysages portuaires aussi inédits qu'étonnants où le verbe cède la place à l'image … En accueillant cette exposition, le Musée portuaire souhaite mettre en exergue les mutations urbanistiques que Dunkerque met actuellement en oeuvre, à l'instar des changements qui s'opèrent dans d'autres villes portuaires sur la planète.

Plus sur : www.museeportuaire.fr

NATATION • Dunkerque

Jours de fête à la piscine Paul-Asseman

Du 10 au 13 mars, l'équipement dunkerquois vivra deux temps forts : l'accueil du 17ème Championnat de France des maîtres et la présentation du nouveau bassin d'entraînement.



> Les athlètes pourront également profiter le 13 mars des festivités du carnaval dunkerquois.

L'effervescence grandit autour du «plus grand terrain de Jeux». Après la nouvelle convention de partenariat signée le 2 février à Paris entre Michel Delebarre et Denis Masseglia, président du Comité national olympique et sportif français, c'est un autre événement d'envergure que les sportifs vivront le 12 mars en se rendant à la piscine Paul-Asseman : la présentation du nouveau bassin d'entraînement. Un rendez-vous symbolique à double titre. D'une part parce qu'il marque la fin de la première phase du chantier de rénovation-extension financé, entre autres, par la CUD. Mais aussi parce qu'il s'inscrit dans le cadre d'une compétition qui, depuis 1993, se veut autant festive que de haut niveau : le Championnat de France d'hiver des maîtres.

Une épreuve que Francis Luyce, président de Dunkerque Natation et de la fédération nationale, n'est pas peu fier d'accueillir pour la septième fois dans la cité de Jean-Bart : «Je suis d'autant plus heureux d'accueillir ce championnat qu'il est l'un des plus populaires de France. Rares sont en effet les disciplines à associer esprit de compétition et chaleur humaine avec une telle réussite».

Ouverts aux nageurs licenciés de 25 ans et plus, cet Open constitue en effet la compétition la plus dense de la fédération avec près de 1400 participants attendus. Mais aussi l'une des plus sélectives pour participer aux épreuves (nage libre, dos, brasse, papillon, 4 nages, relais) qui se dérouleront chaque jour à partir de 9h. Du grand spectacle en perspective !

Tous les renseignements sur www.ffnatation.fr ou http://dknat.free.fr

Rendez-vous culturels

FRAC : Un chœur de plaintes



Étrange chorale que celle proposée par le FRAC. « Y a plus de saison », « on a perdu le sens du travail bien fait»… Le Fonds régional d'art contemporain invite à lui faire parvenir nos plaintes (courtes) afin de les mettre en musique et de constituer une chorale pour les interpréter. Comme ce fut déjà le cas dans d'autres villes du monde (Milan, Philadelphie, Vancouver, Florence, Helsinski, St Petersbourg, etc…). Chacun peut s'y inscrire, chanteur ou non.



Pour participer à la chorale, six répétitions sont prévues. Elles auront lieu entre le 9 mai et le 6 juin.

Merci d'envoyer vos plaintes sur les sujets qui vous tiennent à cœur… avant le 14 mars. Par mail sur info@fracnpdc.fr ; par SMS au 06 82 66 67 07 ou par la poste au FRAC Nord Pas-de-Calais, à l'attention de Coralie Lefebvre. 930 Avenue de Rosendaël 59 240 Dunkerque.

plus sur : www.complaintschoir.org

Helsinki



Jean-Claude Lestideau,
triple champion du monde de natation (catégorie vétéran) et nageur à Grande-Synthe

« Le Championnat de France des maîtres est un grand rendez-vous sportif, l'une des plus grosse manifestation d'Europe. Mais c'est aussi l'occasion de retrouver les copains. L'ambiance reste très conviviale malgré la compétition».

À l'affiche

• Au Jazz-Club

- Aldo Romano Quartet « Complete Communion », les 10, 11 et 12 mars à 20h45, Pôle Marine.
- Jam Session le mardi 22 mars (de 20h30 à minuit - entrée gratuite)
- Olivier Ker Ourio Quartet « L'eau à la bouche », les 31 mars, 1er et 2 avril à 20h45.

• Salon de la BD à Fort-Mardyck

L' espace d' un week-end, les 26 et 27 mars, tous les passionnés et curieux du 9ème art pourront rencontrer leurs dessinateurs favoris et faire dédicacer les albums de leurs héros préférés. À la salle Claude Jonneskindt à Fort-Mardyck.

• Journée portes ouvertes à l'Ecole Supérieure d'Art du Nord

Pas-de-Calais Dunkerque/Tourcoing, le samedi 19 mars, de 10h à 18h, 930 avenue de Rosendaël. Un rendez-vous pour s'informer sur les formations proposées du DNAP (bac+3) au DNSEP (bac+5), pour visiter les locaux, les espaces de travail et de recherches.



Photo : JF. Molliere

Agenda sportif

BASKET-BALL (ProA)
Sportica à Gravelines
5 mars : BCM/Le Havre à 20h
19 mars : BCM/Strasbourg à 20h
2 avril : BCM/Chalon à 20h
Renseignements au 03 28 51 97 00
ou www.bcmgravelines.com

BASKET-BALL (Ligue féminine2)
Salle Burnod à Dunkerque
19 mars : DMBC/Pau à 20h
2 avril : DMBC/Pleyber
Renseignements au 03 28 66 03 98
ou www.dm-basketball.com

HANDBALL (D1)
Stades de Flandres à Dunkerque
15 mars : USDK/St Raphaël à 20h
19 mars : USDK/Istres à 20h
Renseignements au 03 28 66 00 95
ou www.usdk.fr

FOOTBALL (CFA2)
Stade Marcel Tribut à Dunkerque
12 mars : USLD/Dives à 20h
26 mars : USLD/Gravelines à 20h
Renseignements au 03 28 63 67 22
ou www.usldunkerque.com

FOOTBALL (D2 Féminine)
Stade des Huttes à Gravelines
20 mars : Gravelines/Arras à 15h
Renseignements au 03 28 23 25 52
ou http://usgravelinesfoot.footblog.fr

VOLLEY-BALL (ProB)
Stades de Flandres à Dunkerque
12 mars : DGLVB/CNVB à 20h
27mars : DGLVB/Nancy à 15h30
Renseignements au 03 28 66 57 71
ou www.dunkerque-volley.fr

Calendrier communiqué sous réserve de modifications de la part des organisateurs.

Rendez-vous

Amateurs de speed-sail et de chars à cerf-volant, prenez note ! Le club dunkerquois Les Albatros organise le dimanche 13 mars (de 10h à 16h) aux abords de la digue Nicolas II la course de ligue régionale en classe 7 et 8. Une compétition soutenue par la CUD et qualificative pour les championnats de France à laquelle participeront près de vingt-cinq pilotes.
Plus sur http://albatros-dk.com

musée portuaire
Dunkerque

12 février / 17 avril 2011

Collection Association internationale des Villes et Ports

DOCKS EN STOCK

Les villes portuaires à travers le monde

Une exposition créée à l'initiative de l'Association Internationale Villes et Ports, de French Lines et de la Ville du Havre





Ville de Dunkerque







